



Lycée Rabelais - Meudon

Réunion d'information
« Admission Post Bac »
pour les parents d'élèves de
Terminales

- samedi 9 janvier 2016-

Déroulement de la matinée d'information orientation post-bac

- ***8h30 – 10h00: information des parents d'élèves et des élèves de Terminale sur le dispositif Admission Post-Bac (APB) et présentation des filières Post-Bac***
- ***A partir de 10h, rencontre avec les enseignants***

PERMANENCES

DES CONSEILLERES D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUES

AU LYCEE RABELAIS

Madame CHIRON : le mardi après-midi

Madame HEILMANN : le jeudi matin

Madame METZGER : le mercredi matin

AU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (C.I.O)

10 rue Paul-Adolphe Souriau - 92100 Boulogne-billancourt - 01 55 20 09 30

Madame CHIRON : lundi matin (sur RDV) et mercredi après-midi (accueil)

Madame HEILMANN : mardi après-midi (accueil) et jeudi après-midi (accueil) ; mercredi après-midi (sur RDV)

Madame METZGER : mercredi après-midi (sur RDV) et jeudi après-midi (accueil)

L'année de Terminale :

Deux étapes importantes :

- Le BACCALAUREAT***
- Le choix d'une orientation via la procédure APB***

C'est un choix déterminant qui engage l'élève dans ses études supérieures

Orientation post-BAC lycée Rabelais

	Université	CPGE	BTS/IUT	Medecine (Paces)/ Architecture / Ecoles d'ingénieurs ou de commerce
session juin 2015	119	36	23	34 *
2014	99	46	47	37
2013	103	33	31	37
2012	114	34	40	51
2011	132	50	34	41

Lycée Rabelais: rang des propositions APB par rapport aux vœux des élèves		1er - 3ème	4ème - 6ème	7ème et +
	session juin 2015	142 élèves	35 élèves	28 élèves
	2014	130	50	42
	2013	156	30	18
	2012	164	40	35
	2011	181	46	31

Ressources disponibles

- Les élèves et les parents ne sont pas seuls !
- **Personnes-ressources** : les professeurs principaux, le conseiller principal d'éducation, les conseillères d'orientation psychologues ...
- **Lieux-ressources** : le CIO de Boulogne, les salons *(Salon APB le 8 et 9 janvier 2016 ; Salon Européen de l'Education du 11 au 14 Mars 2016, Salon des formations post-bac sélectives du bassin de boulogne au Lycée Vernant de Sèvres le mercredi 27 Janvier 2016), les JPO, l'Orientation Active des universités ...*
- **Outils** : guides, diaporamas sur le site de l'Académie de Versailles et sur le site de l'Onisep

Définition d'Admission Post-Bac

- **Dispositif national de coordination des admissions de l'Enseignement Supérieur**
- **Etape obligatoire pour entrer en première année d'études supérieures**
- **Démarche informatisée via le site : <http://www.admission-postbac.fr/>**

Objectifs APB

- **Simplifier les démarches**
- **Informer sur l'ensemble des formations**
- **Rétablir l'égalité de traitement entre les filières**
- **Trouver rapidement une place à chacun**
- **et la meilleure possible selon le classement des vœux de l'élève !**

Quelques chiffres

- **En moyenne, les élèves formulent 9 vœux**
- **Un nombre important d'élèves se connectent les derniers jours avec des risques de saturation du site. (attention ! date limite de saisie des vœux pendant les vacances scolaires)**
- **Sur l'académie de Versailles, 93,9% des élèves inscrits sur APB ont obtenu au moins une proposition d'admission**

Panorama des études supérieures

- **Diversité des voies d'entrée dans le supérieur**
- **Construction des parcours par étapes (LMD)**
- **Filières sélectives versus non sélectives**

L'UNIVERSITE

Système des ECTS

European Credits Transfer System

	Composition	ECTS
UE : 1 unité d'enseignement	correspond à une discipline	1 UE = 2 à 6 ECTS
S : 1 semestre	5 à 6 UE	30 ECTS = environ 270 h de cours
L : 1 année	2 semestres	60 ECTS
Licence	6 semestres	180 ECTS, TOTAL = 180
Master	4 semestres	120 ECTS, TOTAL = 300
Doctorat	6 semestres	180 ECTS, TOTAL = 480

Principaux domaines de la Licence LMD

- **Arts**
- **Droit, Science Politique**
- **Lettres et Langues**
- **Sciences Humaines et Sociales**
- **Économie, Gestion**
- **Sciences et Technologie**
- **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)**

DUT

- **Un diplôme professionnel**
- **Niveau bac + 2**
- **120 crédits (ECTS)**
- **45 spécialités**
- **Se prépare en IUT, rattaché à l'université**
- **Origine des étudiants: bac général ou bac technologique**
- **L'apprentissage est possible**

BTS

- **Un diplôme professionnel**
- **Niveau bac +2**
- **120 crédits (ECTS)**
- **Près de 130 spécialités (BTS + BTSA)**
- **Se prépare en lycée**
- **Origine des étudiants: priorité aux bacs technologiques et bacs professionnels**
- **Peut se préparer en apprentissage**

Comparaison BTS/ DUT

	BTS	DUT
Durée	2ans	2 ans
Lieu	lycée	IUT rattaché à l'université
Public recruté	Priorité aux bacs technologiques et bacs professionnels	Bacs généraux et bacs technologiques
Contenu	Spécialisation professionnelle pointue (+ de 120 spécialités). 1/3 d'enseignement général contre 2/3 technologique	Une quarantaine de spécialités 50% enseignement général et 50% technologique
Stages	8 à 12 semaines selon la spécialité	10 semaines au minimum
Validation	Examen terminal + contrôle continu	Contrôle continu
Poursuites d'études	40% des élèves	60% des élèves
	Sur dossier ou concours : accès en licence pro ou générale, formations complémentaires (DU, FCIL), écoles d'ingénieurs ou de commerce.	

1^{ère} année commune aux études de médecine (PACES)

1^{er} semestre

UE communes

Concours, épreuves du 1^{er} semestre



UE communes

UE spé.
Médecin (+kiné)

UE spé.
Odontologie

UE spé.
Sage-femme

UE spé.
Pharmacie

Concours, épreuves du 2^{ème} semestre

Classement
Médecin (+kiné)

Classement
Odontologie

Classement
Sage-femme

Classement
Pharmacie

2^{ème} semestre

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

3 filières : une voie d'excellence permettant l'accès aux grandes écoles ou en L3

Economique et commerciale

Ecoles supérieures de commerce et de management, ENS, Saint-Cyr, ENSAI, ENSAE, ...

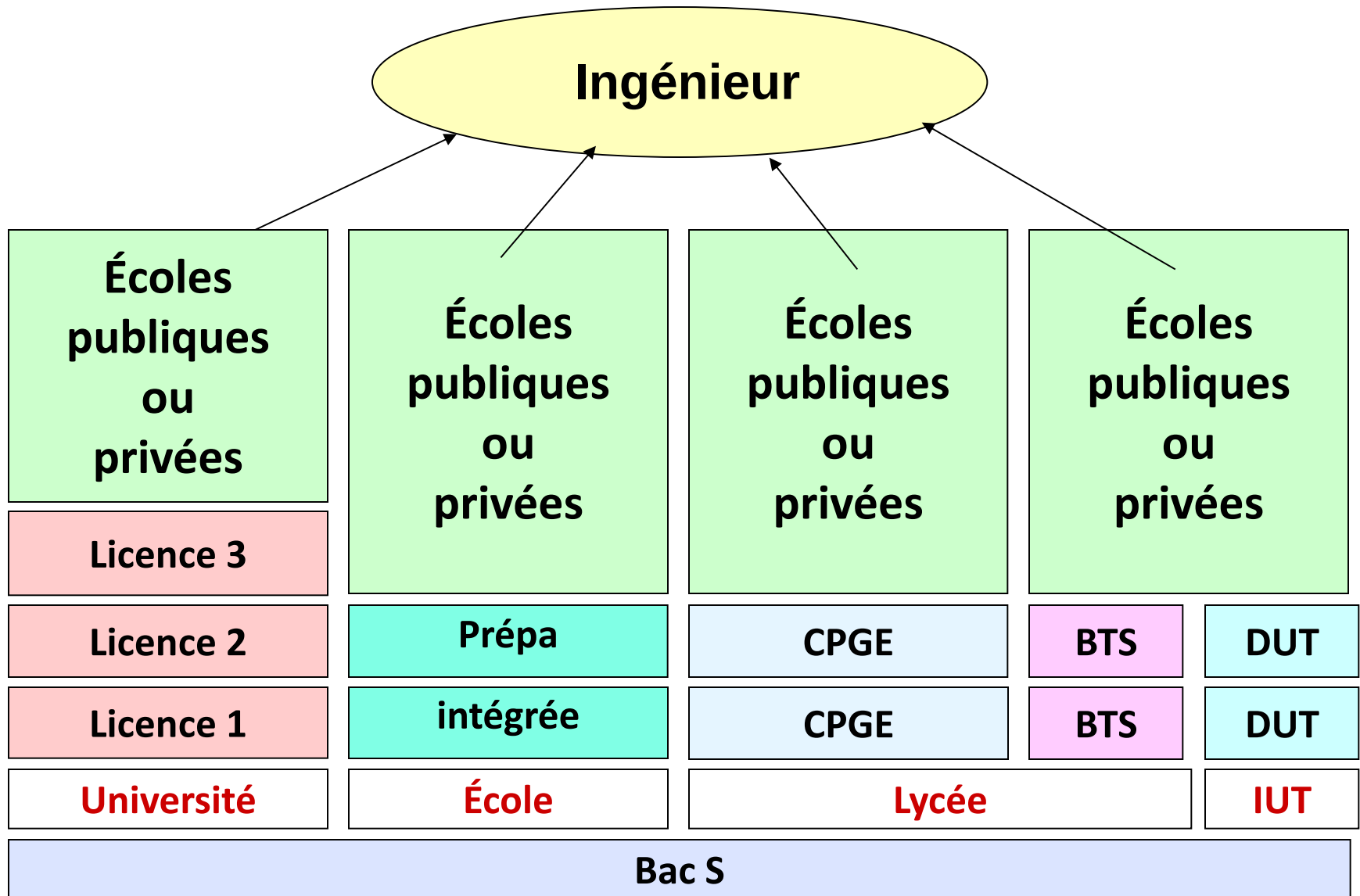
Littéraire

ENS École des Chartes École des officiers (Saint-Cyr lettres), Écoles de commerce, IEP

Scientifique

Écoles d'ingénieurs, ENS, Écoles de la défense nationale, Écoles vétérinaires

Diplôme d'ingénieur



Accès au site

www.admission-postbac.fr

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Page d'accueil



C'EST QUOI ?

À quoi sert le portail
Admission Post Bac ?



POUR QUI ?

Qui est concerné par
Admission Post Bac ?



QUAND ?

À quel moment se connecter
à Admission Post Bac ?



COMMENT ?

Quelles sont les étapes
d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER



M'inscrire



Accéder à mon
dossier

ADMISSION POST BAC
EN 6 ÉTAPES

1

Du 20 Janvier au 20 Mars
Inscription, saisie des vœux

2

Le 2 Avril
Date limite de validation des vœux et
d'envoi des dossiers-papier

3

Du 6 au 9 Mai
Vérification de la réception des
dossiers-papier

4

Du 20 Janvier au 10 Juin
Modification de l'ordre des vœux

5

Du 22 Juin 14h au 27 Juin 14h
Première phase d'admission et réponse
des candidats

6

Du 05 Juillet 14h au 15 Septembre
Procédure complémentaire

LIENS UTILES • VOTRE ACADÉMIE • AIDES FINANCIÈRES • MENTIONS LÉGALES • Mise à jour : 09/01/2014

- ✓ Rechercher les formations qui vous intéressent
- ✓ Se renseigner sur les établissements
- ✓ Obtenir des informations sur la procédure

À partir de janvier 2016,
s'inscrire dans les formations Post Bac

Formations pour lesquelles l'accès au portail est obligatoire

- **BTS** (brevet de technicien supérieur) / **DTS** (diplôme de technicien supérieur) / **BTSA** (brevet de technicien supérieur agricole)
- **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion)
- **CPGE** (classe préparatoire aux grandes écoles) / **CPES** (classe préparatoire aux études supérieures)
- **MAN** (classes de mise à niveau hôtellerie) / **MANAA** (classe de mise à niveau en arts appliqués)
- **DMA** (diplôme des métiers d'Art)
- **MC** (Mention complémentaire de type IV)
- **DUT** (diplôme universitaire de technologie)
- **Licences** (1^{ère} année en université) / **Année préparatoire** / **DEUST** / **DU** (diplôme universitaire) / **CUPGE**
- **1^{ère} année commune aux études de santé (PACES)** : médecine, pharmacie, odontologie, sage-femme
- **Formations d'ingénieurs**
- **Écoles d'Architecture** (sauf l'ESA : école privée)
- **Écoles de la marine marchande**
- **Certaines Ecoles de commerce**
- **Écoles supérieures d'art**

Certaines de ces formations dispensées par apprentissage sont intégrées au portail APB.

Pour toutes les autres formations : les candidats doivent s'adresser directement aux écoles choisies pour finaliser leurs inscriptions



Les inscriptions à ces formations et écoles se font à des dates variables.

Pour certaines, la procédure démarre dès octobre.

Admission
hors APB

- Université **Dauphine**
- **IEP Paris et Province** (Instituts d'Études Politiques)
- Ecoles **paramédicales et sociales**

Attention : les préparations aux écoles paramédicales et sociales en **Ile-de-France** ne passent pas par APB, par contre certaines préparations aux écoles paramédicales et sociales en **France** passent par APB.

- Certaines **Écoles Supérieures d'Arts**
- Certaines **Écoles de Commerce**
- Certaines **Écoles d'ingénieurs**
- Écoles privées des **arts appliqués, gestion, notariat, transport, secrétariat ...**
- **FCIL** (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) et certaines **MC**

Utilisation du module de recherche

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

1 M. TEST Test Terminale française

CONTACT/MES MESSAGES

INFORMATION

DÉCONNEXION

INSCRIPTION

SCOLARITÉ

VOEUX

CANDIDATURES

ORDRE DES VOEUX

RECHERCHE DE FORMATIONS

Formation

Par type de formation: Indifférent

Lieu

Par région: Indifférent

Par académie: Indifférent

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Critères spécifiques (facultatifs)

☐ Formations en apprentissage☐ Formations pour sportif de haut niveau☐ Formations pour artiste de haut niveau

Trier les résultats: Géographique

Retour

Lancer la recherche



Utilisation du moteur de recherche

EN SAVOIR PLUS

Etablissement

Lycée Marie Curie (Public)
70 avenue de paris

78002 Versailles Cedex France

Site Internet Lycée

Tel Accueil: 01.39.24.13.85
Fax: 01.39.50.24.60

[Site Internet...](#)

Informations supplémentaires:

Le lycée Marie Curie est composé de 2 sites : le site principal, au 70 avenue de Paris, et le site secondaire, au 24 rue Henri Simon. Accessibilité : gares Versailles Chantiers, Versailles Rive Gauche et Montreuil ; ligne de bus 171, Versailles Chateau - Pont de Sèvres.

Dates journées portes ouvertes:

Portes ouvertes post-bac : Samedi **30 janvier 2016 de 09h00 à 13h00**, 70 avenue de Paris.

Fiches-Formations et/ou diaporama à consulter par ailleurs sur le site internet du lycée, rubrique Formations.

JPO

Formation

Domaine

BTS - Services

Spécialité

Management des unités commerciales



Caractéristiques de la formation

Langue vivante 1

Anglais

Langue vivante 2

Allemand - Espagnol

Adresse Mail

Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : ctx.0782567s@ac-versailles.fr

Description de la formation

Former des responsables d'unité commerciale
(point de vente, agence commerciale, agence bancaire)

Ayant des missions de :

- Management d'équipe,
- Gestion de la relation avec la clientèle,
- Gestion et animation de l'offre de services et de produits,
- Recherche et exploitation d'informations.

En savoir plus ...

Descriptif Formation

Journée portes ouvertes : samedi **30 janvier 2016 de 09h00 à 13h00**, 70 av de Paris VERSAILLES

www.lyc-curie-versailles.ac-versailles.fr/Presentation_lyc/Formations_dispensees/formation.htm

Fermer

Un calendrier en 5 grandes étapes

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre |

- 1^{ère} étape - du 20 janvier au 20 mars -

Inscription et saisie des candidatures

- 2^{ème} étape - jusqu'au 2 avril -

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers

- 3^{ème} étape - jusqu'au 31 mai -

Hiérarchisation des vœux

- 4^{ème} étape - du 08 juin au 19 juillet -

3 Phases d'admission

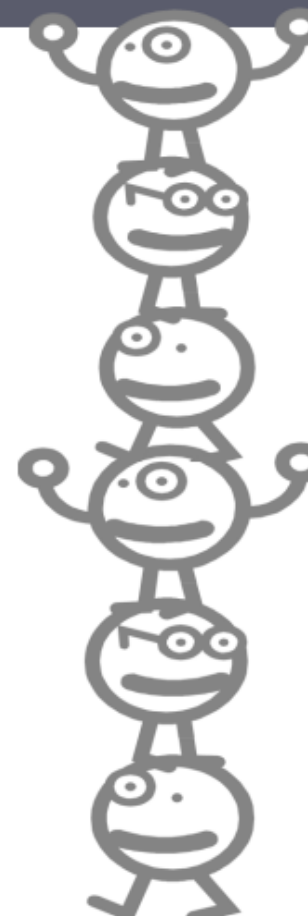
du 08 juin 14h au 13 juin 14h

du 23 juin 14h au 28 juin 14h

du 14 juillet 14h au 19 juillet 14h

- 5^{ème} étape -

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil



1^{ère} étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 20 janvier au 20 mars -

2

Saisir l'ensemble de ses candidatures :

- **1 candidature** = 1 formation + 1 établissement
- **24 candidatures maximum**
- **Aucune candidature** ne peut être ajoutée ou retirée après le 20 mars

1^{ère} étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre |

- Du 20 janvier au 20 mars -

3

Hiérarchiser ses vœux :

- **Obligatoire**
- **Confidentiel**
- **Hiérarchisation modifiable jusqu'au 31 mai**

Important : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

2^{ème} étape

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre |

- Jusqu'au 2 avril -

- **Confirmation** obligatoire des candidatures
- **Impression** de l'ensemble des fiches de candidatures

The image shows a stack of 'FICHE DE CANDIDATURE SESSION 2016' forms. The top form is from the 'Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur'. It contains fields for 'Nom et Prénom', 'Date de Naissance', 'Lieu de Naissance', 'Sexe', 'N° de Carte d'Identité', 'N° de Carte de Candidature', and 'N° de Carte de Candidature'. Below these fields is a table for 'Notes des Épreuves' with columns for 'Matière', 'Note', and 'Coefficient'. The bottom form has a section for 'Déclaration du Candidat' with a signature line and a date field. The date '2 avril 2016' is circled in red on the bottom form.

Date limite d'envoi : 2 avril 2016

2^{ème} étape

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre |

- Jusqu'au 2 avril -

- **Saisie en ligne** des pièces constitutives du dossier dématérialisé
OU
- **Constitution et envoi des dossiers papier** pour les formations qui le demandent
- **Vérifier** l'accusé de réception publié sur le dossier APB du 3 au 6 mai

Dans la plupart des cas, il n'est pas demandé
de dossiers papier pour l'université...



3^{ème} étape

Hiérarchisation des vœux

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre |

- Jusqu'au 31 mai -

- **Vérification** de la hiérarchie des vœux quelques jours avant la date limite

- **Modification éventuelle** de cette hiérarchie



La dernière modification effectuée sera celle qui sera prise en compte pour les phases d'admission.

Rappel : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 08 juin au 19 juillet -

4 réponses possibles du candidat

[oui définitif]

J'accepte cette proposition et aucune autre ne me sera faite.

[oui mais]

Pour l'instant, j'accepte cette proposition, mais je maintiens ma candidature pour d'autres vœux mieux placés.

[non mais]

Je refuse cette proposition et je la perds, mais je maintiens ma candidature sur des vœux mieux placés.

[démission générale]

Je ne suis plus candidat(e) à aucune formation.

REGLES A CONNAÎTRE

- A chaque fois qu'une proposition vous est faite, c'est la meilleure possible selon le classement.
- Si oui définitif, prendre directement contact avec l'établissement !
- Si oui mais ou non mais, se connecter à la phase suivante.
- Sans réponse dans les délais imposés les candidats sont considérés comme démissionnaires.

5^{ème} étape

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

Après un [oui définitif]

- **Prendre connaissance du message établissement** concernant les modalités d'inscription (*onglet « admission » - rubrique « message établissement »*).
- **S'inscrire IMPÉRATIVEMENT** dans l'établissement où le candidat a été admis.

Nouveautés pour la campagne 2016

- Le nombre maximum de **candidatures** sera de **24**
- Chaque **bachelier général** devra choisir au moins une **filière « libre »** (catégorie 1)
- Cette année, 4 licences sont concernées par le « **vœu groupé** » : **PACES, STAPS, Droit et Psychologie**
- Les élèves auront **l'obligation de respecter la règle des 6 choix (L1 IDF sans modalités particulières d'admission)** dès lors qu'ils formulent une L1 dite « en tension », qu'elle soit dans un **vœu groupé** ou pas

Les catégories de licences

6 catégories de licences :

- **Catégorie 1** : L1 à capacité d'accueil suffisante
NOUVEAUTE : la notion de L1 « libre » pour les bacheliers généraux
- **Catégorie 2** : L1 à capacité d'accueil insuffisante
- **Catégorie 3** : L1 délivrée dans 1 ou 2 académies d'Ile-de-France
- **Catégorie 4** : L1 à modalité particulière d'admission
- **Catégorie 5** : Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)
- **Catégorie 6** : L1 à recrutement national

La procédure complémentaire

Du 24 Juin au 9 Septembre

2 catégories de candidats concernés :

- Les candidats n'ayant eu aucune proposition à l'issue de la 2e phase d'admission.
- Les candidats « hors délai », qui n'ont pas participé à la procédure d'admission.

12 candidatures sur les places vacantes maximum.

Réponses des établissements : au plus tard le Jeudi 15 septembre 2015
minuit

Consulter

- A partir du site www.admission-postbac.fr



Une question sur la procédure APB ?
Utiliser la rubrique « Contact »

- Les sites :

- ONISEP
- Académies de Paris – Créteil - Versailles

(Orientation / Enseignement supérieur / S'inscrire dans le supérieur / APB)

À consulter au CDI...



Après le BAC 2015



**Distribué GRATUITEMENT
à chaque élève de Terminale**

Salon des Formations Postbac offertes dans les lycées et dans l'établissement d'enseignement supérieur du Bassin de Boulogne

**Mercredi 27 janvier 2016
de 13h30 à 17h00**

**Au Lycée Jean-Pierre Vernant, Sèvres
21 rue du Dr Gabriel Ledermann, 92310 Sèvres**

Dans le cadre du *continuum bac-3/bac +3* et de la liaison *lycée- enseignement supérieur* des présentations des formations postbac sélectives des lycées du bassin de Boulogne seront proposées par les professeurs qui les connaissent et qui y enseignent,

En direction des lycéens de Terminale inscrits dans un lycée du bassin de Boulogne
Il leur sera possible de se déplacer d'une salle à l'autre, d'un stand à l'autre, pour découvrir plusieurs de ces formations et poser des questions.

Deux créneaux horaires possibles pour accéder aux salles : **13h30 / 15h & 15h / 16h30**